

L'INVASION DES SARGASSES

QUELS IMPACTS ÉCONOMIQUES SUR LES ENTREPRISES DU LITTORAL EN GUADELOUPE ?



DÉCEMBRE 2015

Table des matières

Synthèse de l'étude.....	3
Approche méthodologique.....	4
Résultats de l'enquête.....	9
1/3 des entreprises souffre de l'impact de la pollution.....	9
Les dommages subis : un éventail assez large.....	10
L'image des entreprises écornée par la pollution.....	11
Des annulations en cascade dans les structures hôtelières et para-hôtelières.....	11
22 journées en moyenne de sorties en mer perdues par les marins pêcheurs.....	12
83% des entreprises non assurées.....	12
Une baisse significative du chiffre d'affaires.....	13
Une forte dispersion des pertes de chiffre d'affaires.....	15
Montant moyen par entreprise du chiffre d'affaires perdu au 1er semestre 2015.....	16
4,8 millions d'euros de CA perdu au 1 ^{er} semestre 2015 par les entreprises interrogées.....	17
Conclusion.....	18
Annexes.....	20

Synthèse de l'étude

Depuis 2011, les entreprises situées sur le littoral des différents territoires de la Guadeloupe subissent le contrecoup de l'invasion successive de nos côtes par les sargasses.

Compte tenu des nuisances récurrentes occasionnées aux entreprises, le Syndicat Intercommunal pour la valorisation des plages et du littoral a souhaité que la CCI IG mesure l'impact économique de ces nuisances sur les entreprises des périmètres concernés. L'enquête réalisée du 13 novembre au 8 décembre auprès d'un échantillon représentatif de 424 entreprises donne les résultats suivants :

1/3 des entreprises sondées ont été affectées par les sargasses. Au rang des dommages subis, la détérioration des machines, des systèmes de climatisation, des composants électroniques des ordinateurs, l'usure précoce des outils de travail.

Certains établissements ont procédé à des fermetures temporaires et deux licenciements ont été prononcés. Les marins pêcheurs au demeurant plus vulnérables auront perdu en moyenne 22 jours de sorties en mer compte tenu des risques attachés à leur activité, notamment la détérioration des moteurs par les sargasses, l'impossibilité de pratiquer la pêche à la traine...

A ces derniers, il convient d'ajouter les nuisances olfactives qui freinent durablement à la fréquentation des structures d'hébergement touristiques et des restaurants du littoral.

L'impact financier de ces nuisances s'établit à 4,9 millions d'euros de chiffre d'affaires perdu par les entreprises interrogées au cours du premier semestre 2015. Si l'éventail des secteurs touchés est assez large, notamment les commerces, gîtes, hôtels, restaurants, pêche, location de bateaux de plaisance, plongée sous marine, location de véhicules de tourisme, en moyenne, les entreprises auront perdu au minimum 10800 euros (marins pêcheurs) et au maximum 67200€ (restaurateurs).

Bien plus encore, l'impact indirect est la détérioration de l'image des établissements situés dans les périmètres affectés. Enfin, la propension des entreprises à ne pas prendre des mesures pour couvrir les risques attachés à l'exercice de leur activité.

L'INVASION DES SARGASSES

QUELS IMPACTS ÉCONOMIQUES

SUR LES ENTREPRISES DU LITTORAL

EN GUADELOUPE ?

Approche méthodologique

Pour mener à bien cette étude, nous avons réalisé une enquête par questionnaire sur un échantillon représentatif de 450 entreprises des secteurs commerciaux, et prestataires de services du 13 novembre au 8 décembre 2015¹. Tableau 1.

Tableau 1 : La base de sondage

Communes	BASE DE SONDAGE ²				Part en %	Echantillon
	commerces	services	pêche	Total		
Capesterre de Marie Galante	23	57	11	91	2,5	11
Terre de Bas	11	21	22	54	1,5	7
Terre de Haut	11	63	44	118	3,2	14
Désirade	12	25	92	129	3,5	16
Capesterre BE	58	116	33	207	5,6	25
Goyave	20	39	10	69	1,9	8
Petit Bourg	91	179	11	281	7,6	34
Baie-Mahault	147	432	22	601	16,2	73
Pointe-à-pitre	90	229	11	330	8,9	40
Gosier	90	415	20	525	14,1	64
Sainte-Anne	94	217	18	329	8,9	40
St François	75	337	49	461	12,4	56
Le Moule	89	198	25	312	8,4	38
Petit Canal	43	71	10	124	3,3	15
Anse Bertrand	32	43	7	82	2,2	10
	886	2442	385	3713	100,0	450

Source : Guichet unique CCI IG Traitement CCI IG

¹ Enquête réalisée par téléphone

² Population étudiée lors d'une enquête quantitative et au sein duquel est prélevé par tirage au sort les individus interrogés. Ici, il s'agit du fichier du Guichet unique de la CCI IG ;

La détermination de l'échantillon s'est faite sur la base d'une répartition des entreprises par secteur et par territoires les plus exposés à la pollution par les sargasses, soit 15 communes de l'archipel. Tableau 2.

Tableau 2 : détermination de l'échantillon

DETERMINATION DE L'ECHANTILLON ³						
Communes	commerces	services	pêche	Total	Part en %	Echantillon
Capesterre de M.G.	23	57	11	91	2,5	11
	0,25	0,62	0,12	100		
Terre de Bas	11	21	22	54	1,5	7
	0,2	0,4	0,4	100,0		
Terre de Haut	11	63	44	118	3,2	14
	0,09	0,53	0,37	100		
Désirade	12	25	92	129	3,5	16
	9,302325581	19,37984496	71,31782946	100		
Capesterre BE	58	116	33	207	5,6	25
	28,01932367	56,03864734	15,94202899	100		
Goyave	20	39	10	69	1,9	8
	28,98550725	56,52173913	14,49275362	100		
Petit Bourg	91	179	11	281	7,6	34
	32,38434164	63,70106762	3,914590747	100		
Baie-Mahault	147	432	22	601	16,2	73
	24,45923461	71,88019967	3,660565724	100		
Pointe-à-pitre	90	229	11	330	8,9	40
	27,27272727	69,39393939	3,333333333	100		
Gosier	90	415	20	525	14,1	64
	17,14285714	79,04761905	3,80952381	100		
Sainte-Anne	94	217	18	329	8,9	40
	28,57142857	65,95744681	5,47112462	100		
St François	75	337	49	461	12,4	56
	16,26898048	73,10195228	10,62906725	100		
Le Moule	89	198	25	312	8,4	38
	28,52564103	63,46153846	8,012820513	100		
Petit Canal	43	71	10	124	3,3	15
	34,67741935	57,25806452	8,064516129	100		
Anse Bertrand	32	43	7	82	2,2	10
	39,02439024	52,43902439	8,536585366	100		
	886	2442	385	3713	100	450

Source : Guichet unique CCI IG, Traitement CCI IG

Tableau 3 : l'échantillon représentatif

³ C'est l'ensemble des individus **représentatifs** d'une population ; ici, ce sont les entreprises des secteurs et des territoires de la Guadeloupe concernés par la pollution par les sargasses.

ECHANTILLON A INTERROGER				
	Commerce*	Services**	Pêche***	Total
Capesterre de Marie Galante	3	7	1	11
Terre de Bas	1	3	3	7
Terre de Haut	1	8	5	14
Désirade	1	3	11	16
Capesterre BE	7	14	4	25
Goyave	2	5	1	8
Petit Bourg	11	22	1	34
Baie-Mahault	18	52	3	73
Pointe-à-pitre	11	28	1	40
Gosier	11	50	2	64
Sainte-Anne	11	26	2	40
St François	9	41	6	56
Le Moule	11	24	3	38
Petit Canal	5	9	1	15
Anse Bertrand	4	5	1	10
Total	107	296	47	450⁴

Source : Guichet unique CCI IG, Traitement CCI IG

Commerces*: Libre service, superettes/boulangerie/Epiceries

Services**: Hôtels classés/restaurants/débits de boissons/location de voitures/transport en commun de passagers

Pêche***: Marins pêcheurs/ responsables associations des marins pêcheurs

La répartition par secteur de cet échantillon représentatif se décline comme suit :

Tableau 4 : Ventilation de l'échantillon par secteur d'activités

Secteur d'activités	Nb. cit.	Fréq.
Commerces alimentaires (Commerces)	107	25,2%
Gîtes (Services)	37	8,7%
Hôtels, résidences de tourisme (Services)	39	9,2%
Marins pêcheurs (Pêche)	20	4,7%
Restaurants (Services)	123	29,0%
Sociétés de location de bateaux de plaisance (Services)	26	6,1%
Sociétés de location de véhicules de tourisme (Services)	61	14,4%
Sociétés de plongée sous marine (Services)	11	2,6%
TOTAL OBS.	424	100%

Source : Guichet unique CCI IG, Traitement CCI IG

⁴ Au final, 424 entreprises ont été sondées en raison de la difficulté des télé-enquêtrices à joindre 26 chefs d'entreprise, en particulier les marins pêcheurs.

Calcul de la Marge d'erreur

Niveau de confiance à 95%

La taille de l'échantillon (n) = 424

La population de l'étude (N) = 3713

Une proportion (P) = 5

La marge d'erreur estimée est de **+/-1,952%**

Introduction

Depuis 2011, les côtes de la Guadeloupe connaissent une invasion sans précédent des algues brunes appelés Sargasses (*du latin Sargassum fluitans et sargassum natans*). Ces masses qui selon les différentes sources dérivent depuis l'est du Brésil et qui remontent par vagues successives vers les Antilles se distinguent par leur toxicité⁵ et leur propension à défigurer les *spots*⁶ les plus fréquentés de nos côtes.

Si leur impact varie en fonction des courants marins, certaines côtes de la Guadeloupe sont plus touchées que d'autres, avec ceci de particulier que la Côte Caraïbe est davantage préservée. Au rang des communes les plus touchées, on peut citer les Saintes, Marie Galante, Petit Bourg (*Plage de Viard*), la Désirade, Goyave, (*Sainte claire*), Petit Canal, (Anse Maurice) le Gosier (*Salines*), le Moule (*Plage des Dauphins*), Sainte Anne, (*Cararavelle*) Saint François (*Raisins clairs*).

Ces nuisances ont à ce jour affecté à des degrés divers les entreprises situées dans le périmètre. A telle enseigne que le Syndicat Intercommunal pour la Valorisation des Plages et du Littoral a saisi la Chambre de commerce et d'Industrie de région des Iles de Guadeloupe en vue de mesurer l'impact économique de ces algues marines sur les entreprises exposées.

L'enquête que nous avons réalisée en novembre 2015 vise à fournir les indicateurs économiques permettant d'une part, d'avoir une idée précise de ces nuisances, et d'autre part, de contribuer à l'aide à la décision des pouvoirs publics.



⁵ Riches en hydrogène sulfurée (H₂S)

⁶ Ou rivages

Résultats de l'enquête

1/3 des entreprises souffre de l'impact de la pollution

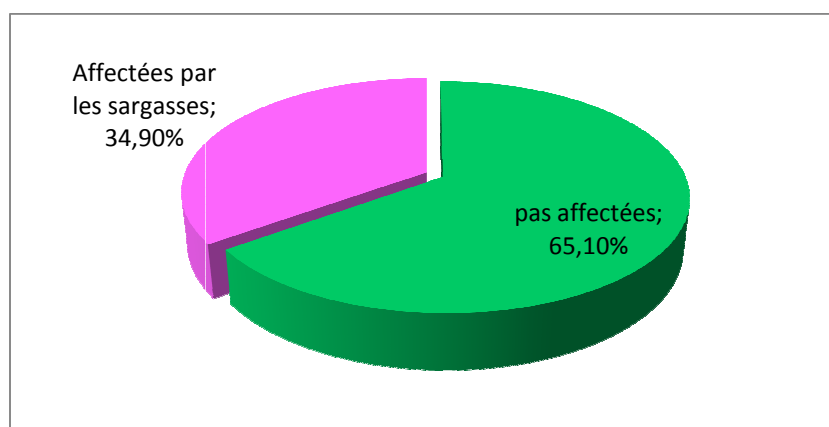
L'objectif de cette enquête était de savoir si la pollution par les sargasses a eu des conséquences sur la gestion des entreprises des territoires concernés. 148 entreprises ont été affectées par cette pollution, soit un tiers des entreprises interrogées. Tableau 2.

La pollution des plages par les sargasses a-t-elle eu des conséquences sur la gestion de votre entreprise ?

Tableau 5 : Entreprise affectée par les sargasses

La pollution des plages par les sargas_1	Nb. cit.	Fréq.
Non	276	65,1%
Oui	148	34,9%
TOTAL OBS.	424	100%

Graphique1 : Part en % des entreprises affectées ou non



La répartition des entreprises par secteur se décline comme suit :

Tableau 6 : Répartition des entreprises affectées par secteur d'activité

Secteur d'activités/La pollution des plages par les sargas_1	Non	Oui	TOTAL
Commerces alimentaires (Commerces)	87	20	107
Gîtes (Services)	21	16	37
Hôtels, résidences de tourisme (Services)	19	20	39
Marins pêcheurs (Pêche)	1	19	20
Restaurants (Services)	85	38	123
Sociétés de location de bateaux de plaisance (Services)	10	16	26
Sociétés de location de véhicules de tourisme (Services)	50	11	61
Sociétés de plongée sous marine (Services)	3	8	11
TOTAL	276	148	424

L'analyse des variances montre une exposition significative des entreprises à la pollution comme le montre la valeur du chi2 qui s'établit à 73,46.⁷

Tableau 7 : Tableau des variances

La pollution des plages par les sargas_1	Non	Oui	TOTAL
Secteur d'activités			
Commerces alimentaires (Commerces)	+6	-11	107
Gîtes (Services)	-1	+1	37
Hôtels, résidences de tourisme (Services)	-2	+4	39
Marins pêcheurs (Pêche)	-15	+28	20
Restaurants (Services)	+0	-1	123
Sociétés de location de bateaux de plaisance (Services)	-4	+7	26
Sociétés de location de véhicules de tourisme (Services)	+4	-7	61
Sociétés de plongée sous marine (Services)	-3	+6	11
TOTAL	276	148	424

chi2=73,46,ddl=7,1-p=>99,99%.

8 Les dommages subis : un éventail assez large

L'éventail des dommages subis par les 148 entreprises est assez large puisqu'ils vont de la détérioration des machines à l'usure précoce des outils de travail en passant les systèmes de climatisation, les composants électroniques. Bien plus encore, certains établissements ont procédé à des fermetures temporaires, d'autres ont même licencié du personnel tandis que l'image de certains établissements a été dégradée vis-à-vis de la clientèle.

Quatre professions principales sont concernées par la détérioration des machines ; en l'occurrence les marins pêcheurs, les sociétés de location de bateaux de plaisance, les restaurateurs, et les sociétés de plongée sous marine.

Les commerçants, les restaurateurs et les sociétés de location de bateaux de plaisance ont subi les dégradations des composants électroniques de leurs appareils.

⁷ Le chi2 est un test statistique qui permet de tester l'adéquation d'une série de données à une famille de lois de probabilités ou de tester l'indépendance entre deux variables aléatoires. Ici il s'agit du niveau de pollution des entreprises répartis par secteur d'activité.

⁸ La dépendance est très significative. chi2 = 73,46, ddl = 7, 1-p = >99,99%.

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

% de variance expliquée (V de Cramer) : 41,62%

Les valeurs du tableau sont les pourcentages chi2 partiel / chi2 total. Le signe représente l'écart à l'indépendance.

12 restaurateurs, deux sociétés de plongée sous marine, un gîte et un hôtel ont procédé à des fermetures temporaires de leurs établissements. A ce jour, deux mesures de licenciement ont été prises par un hôtelier et un restaurateur à l'encontre de deux employés. C'est la conséquence directe des pertes de chiffre d'affaires consécutive à cette pollution.

L'image des entreprises écornée par la pollution

55 chefs d'entreprises ont constaté la dégradation de l'image de leur établissement dont 23 restaurants, 10 hôtels et résidences de tourisme, 5 gîtes et 10 sociétés nautiques.

Tableau 8 : Typologie des dommages subis et des conséquences

Quelles sont pour vous les conséquence_1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	277	65,3%
Autre	86	20,3%
Détérioration de vos machines outils	40	9,4%
Détérioration des composants électroniques des ordinateurs	14	3,3%
Détérioration des systèmes de climatisation	12	2,8%
Fermeture temporaire de l'établissement	16	3,8%
Licenciement	2	0,5%
L'image de votre établissement a été altérée	55	13,0%
Usure précoce des autres outils de travail	42	9,9%
TOTAL OBS.	424	

Nota : Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (8 au maximum).

Des annulations en cascade dans les structures hôtelières et para-hôtelières

Les chefs d'entreprises affectés par cette invasion évoquent par ailleurs les annulations en cascade des réservations pour les hôtels, résidences de tourisme et gîtes, la détérioration des filets de pêche, le blocage des moteurs des bateaux de pêche et de plaisance, et l'usure précoce des machines.

Bien plus encore, les odeurs nauséabondes citées par la quasi-totalité des répondants ont un impact direct l'attractivité des périmètres pollués où sont localisées les activités ; (commerces, restaurants, structures d'hébergement, pôles nautiques...) La conséquence en est la perte de chiffre d'affaires pour bon nombre d'entre eux.

22 journées en moyenne de sorties en mer perdues par les marins pêcheurs

Les 20 marins pêcheurs interrogés ont perdu en moyenne 22 journées de pêche.

Tableau 9: Critères évalués : Combien de jour de sortie en mer perdus au 1^{er} semestre 2015?

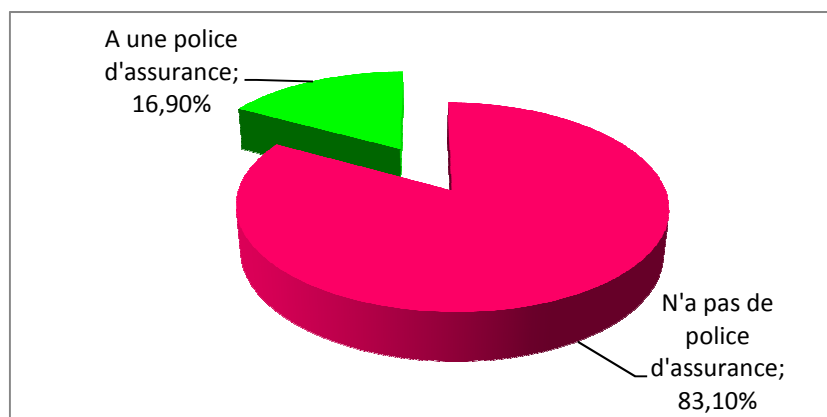
Secteur d'activités	Combien de jour ?
Commerces alimentaires (Commerces)	-
Gîtes (Services)	-
Hôtels, résidences de tourisme (Services)	-
Marins pêcheurs (Pêche)	22,93
Restaurants (Services)	-
Sociétés de location de bateaux de plaisance (Services)	-
Sociétés de location de véhicules de tourisme (Services)	-
Sociétés de plongée sous marine (Services)	-
TOTAL	22,93

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

83% des entreprises non assurées

Le paradoxe est que la prévention des risques est une réalité peu répandue dans le monde de l'entreprise. En effet, 16% des enquêtés ont contracté une assurance afin de se prémunir contre les risques attachés à l'exercice de leur activité, en particulier protéger leur patrimoine entrepreneurial. 8 chefs d'entreprises sur 10 ont en effet déclaré n'avoir aucun contrat d'assurance. Sur les 24 qui ont souscrit un contrat, 19 ont entrepris une démarche pour un éventuel dédommagement. Aucun ne l'a encore à ce jour obtenu.

Graphique 2 : Avez-vous une police d'assurance couvrant ce type de risque ?



La distribution des assurés par secteur d'activité se décline comme suit :

Tableau 10: Police d'assurance et secteur d'activités

Secteur d'activités/Avez-vous une police d'assurance couvra_1	Non	Oui	TOTAL
Commerces alimentaires (Commerces)	16	2	18
Gîtes (Services)	10	6	16
Hôtels, résidences de tourisme (Services)	15	3	18
Marins pêcheurs (Pêche)	16	3	19
Restaurants (Services)	32	5	37
Sociétés de location de bateaux de plaisance (Services)	14	1	15
Sociétés de location de véhicules de tourisme (Services)	8	3	11
Sociétés de plongée sous marine (Services)	7	1	8
TOTAL	118	24	142

A peine 3 hôteliers sur les 15 répondants ont une police d'assurance et 2 commerces sur 16. En dépit de la crise que traverse le secteur pêche, 3 marins sur 19 répondants ont une police d'assurance.

Une baisse significative du chiffre d'affaires

La baisse du chiffre d'affaires au cours du 1^{er} trimestre 2015 est sensiblement forte dans l'ensemble des secteurs étudiés. Elle est comprise entre 32,5% (sociétés de plongées sous marine) et 50,63% (marins pêcheurs).

L'application du test statistique de Fischer montre une convergence des pertes, à l'exception des sociétés de plongée sous marines dont le pourcentage de perte est le plus faible.⁹

⁹ Le test de Fischer est un test statistique qui permet de tester l'égalité de deux variances.

Tableau 12: Tableau de moyennes de Secteur d'activités
 Critères évalués : De combien de % a baissé votre chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2015.¹⁰

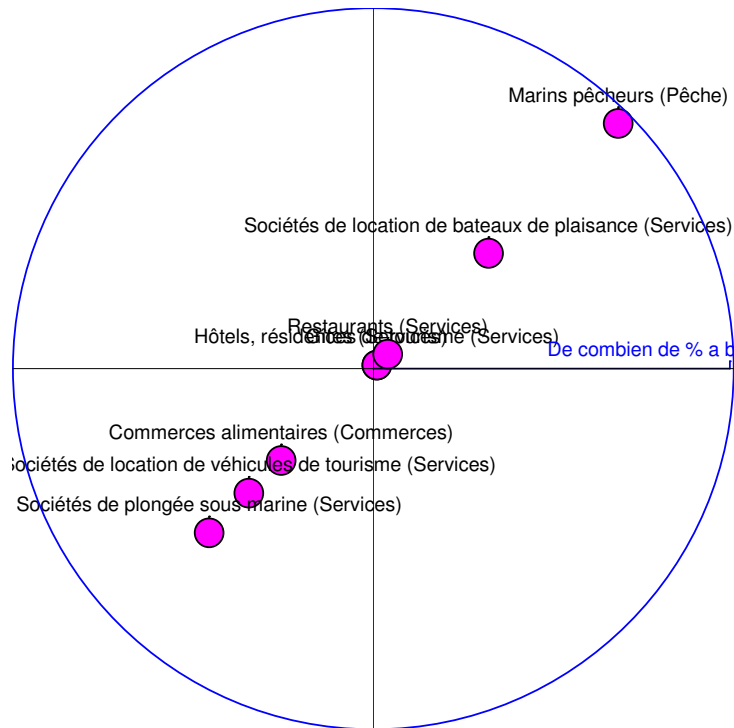
Secteur d'activités	e%abaissév
Commerces alimentaires (Commerces)	35,71
Gîtes (Services)	40,00
Hôtels, résidences de tourisme (Services)	40,00
Marins pêcheurs (Pêche)	50,63
Restaurants (Services)	40,55
Sociétés de location de bateaux de plaisance (Services)	45,00
Sociétés de location de véhicules de tourisme (Services)	34,17
Sociétés de plongée sous marine (Services)	32,50
TOTAL	41,12

La carte factorielle¹¹ ci-dessous indique la moyenne croisée des variables « secteur d'activité/ et % de baisse du chiffre d'affaires ».

¹⁰ Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.
 Aucun critère ne permet de discriminer les catégories.
 Les nombres encadrés correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test t) de l'ensemble de l'échantillon (au risque de 95%).
 Résultats du test de Fisher :
 De combien de % a baissé votre chiffre_1 : V_inter = 356,57, V_intra = 624,14, F = 0,57, 1-p = 22,13%

¹¹ L'analyse factorielle est une technique statistique utilisée pour dépouiller des enquêtes : elle permet, quand on dispose d'une population d'individus pour lesquelles on possède de nombreux renseignements concernant les opinions, les pratiques et le statut (sexe, âge, etc.), d'en donner une représentation géométrique.

Graphique3 : La dispersion des chiffres d'affaires selon le secteur

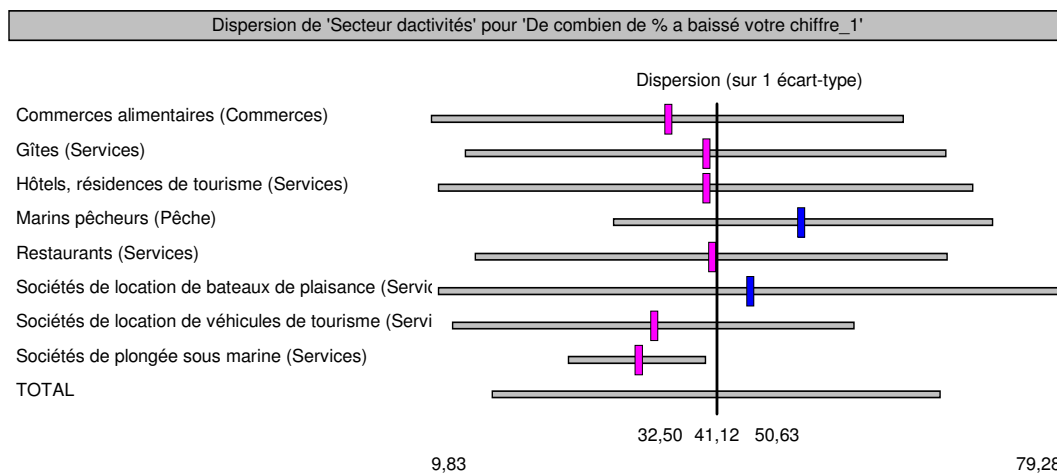


Une forte dispersion¹² des pertes de chiffre d'affaires

L'analyse de la dispersion qui représente la variabilité en % du chiffre d'affaires met en évidence un écart important entre le % de chiffre d'affaires des marins pêcheurs et ceux des autres corps de métier. Les activités liées au tourisme affichent à l'inverse une certaine homogénéité. Graphique4.

Le graphique 4 montre la dispersion du chiffre d'affaires sur un écart type.

Graphique4 : Dispersion statistique variables secteurs d'activité et % baisse du CA



¹² C'est la mesure de la tendance qu'ont les valeurs de la distribution d'un caractère à s'étaler, à se disperser, de part et d'autre d'une valeur centrale.

Montant moyen par entreprise du chiffre d'affaires perdu au 1er semestre 2015

Le montant moyen du chiffre d'affaires perdu au cours du 1^{er} trimestre 2015 est compris entre 10 828 et 40 000€. Le montant moyen est relativement plus faible dans 3 secteurs ; la pêche, la location de bateaux de plaisance et les sociétés de location de véhicules de tourisme. Tableau 12

Tableau 12: Tableau de moyennes de Secteur d'activités/Et montant chiffre d'affaires perdu¹³

Secteur d'activités	A combien s'élève le montant du chiffr_1 (€)
Commerces alimentaires (Commerces)	35 125,00
Gîtes (Services)	23 333,33
Hôtels, résidences de tourisme (Services)	23 400,00
Marins pêcheurs (Pêche)	10 828,57
Restaurants (Services)	67 272,73
Sociétés de location de bateaux de plaisance (Services)	11 266,67
Sociétés de location de véhicules de tourisme (Services)	12 750,00
Sociétés de plongée sous marine (Services)	40 000,00
TOTAL	32 636,59

Le graphique 5 met en évidence la dispersion du chiffre d'affaires par secteur d'activité.

¹³ Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

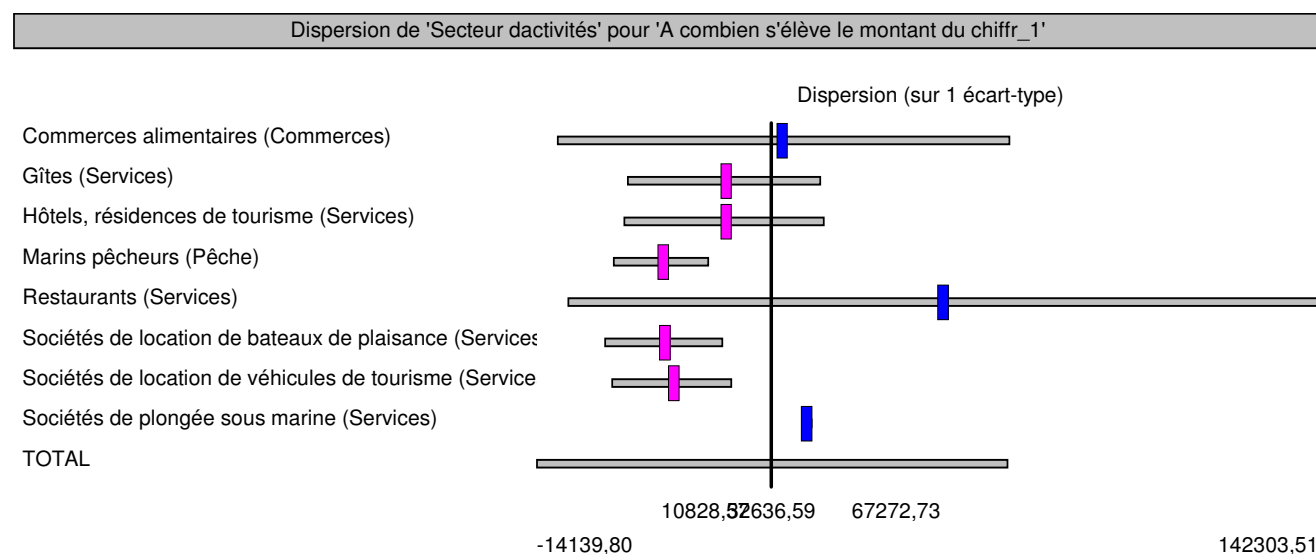
Aucun critère ne permet de discriminer les catégories.

Les nombres encadrés correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test t) de l'ensemble de l'échantillon (au risque de 95%).

Résultats du test de Fisher :

A combien s'élève le montant du chiffr_1 : $V_{inter} = 2928885931,15$, $V_{intra} = 2030879200,12$, $F = 1,44$, $1-p = 77,83\%$

Graphique 5 : Dispersion statistique variables secteurs d'activité et montant du CA perdu



4,8 millions d'euros de CA perdu au 1^{er} semestre 2015 par les entreprises interrogées

Au total, les 148 chefs d'entreprises déclarent avoir perdu 4,8 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2015 dont 227 000€ pour les minima (marins pêcheurs) et 1,4 million€ (montant maximum pour les restaurateurs).

Tableau 13: Estimation du CA perdu par les 148 entreprises affectées par la pollution

Secteur d'activités	Poids respectif des secteurs (a)	Effectif d'entreprises enquêté (b) b=a x 148 (effectif ayant déclaré une perte de CA)	Moyenne CA perdu par branche (€) (c) C=b x 32636 (perte moyenne par entreprise)
Commerces alimentaires (Commerces)	25,20%	37	1 217 214,26
Gîtes (Services)	8,70%	13	420 228,73
Hôtels, résidences de tourisme (Services)	9,20%	14	444 379,81
Marins pêcheurs (Pêche)	4,70%	7	227 020,12
Restaurants (Services)	29,00%	43	1 400 762,44

Sociétés de location de bateaux de plaisance (Services)	6,10%	9	294 643,13
Sociétés de location de véhicules de tourisme (Services)	14,40%	21	695 551,01
Sociétés de plongée sous marine (Services)	2,60%	4	125 585,60
Total CA perdu (estimation)		148	4 858 021,69

Conclusion

L'enquête montre que plus d'un tiers des entreprises sondées ont été affectées à des degrés divers par la pollution par les sargasses. Au rang des dommages subis, la détérioration des machines, des systèmes de climatisation, des composants électroniques des ordinateurs, l'usure précoce des outils de travail.

Certains établissements ont procédé à des fermetures temporaires et deux licenciements ont été prononcés. Les marins pêcheurs au demeurant plus vulnérables auront perdu en moyenne 22 jours de sorties en mer compte tenu des risques attachés à leur activité, notamment la détérioration des moteurs par les sargasses, l'impossibilité de pratiquer la pêche à la traine...

A ces derniers, il convient d'ajouter les nuisances olfactives qui freinent durablement à la fréquentation des structures d'hébergement touristiques et des restaurants du littoral.

L'impact financier de ces nuisances s'établit à 4,9 millions d'euros de chiffre d'affaires perdu par les entreprises interrogées.

Bien plus encore, l'impact indirect est la détérioration de l'image des établissements situés dans les périmètres affectés. Enfin, la propension des entreprises à ne pas prendre des mesures pour couvrir les risques attachés à l'exercice de leur activité apparaît comme l'une des préoccupations majeures.

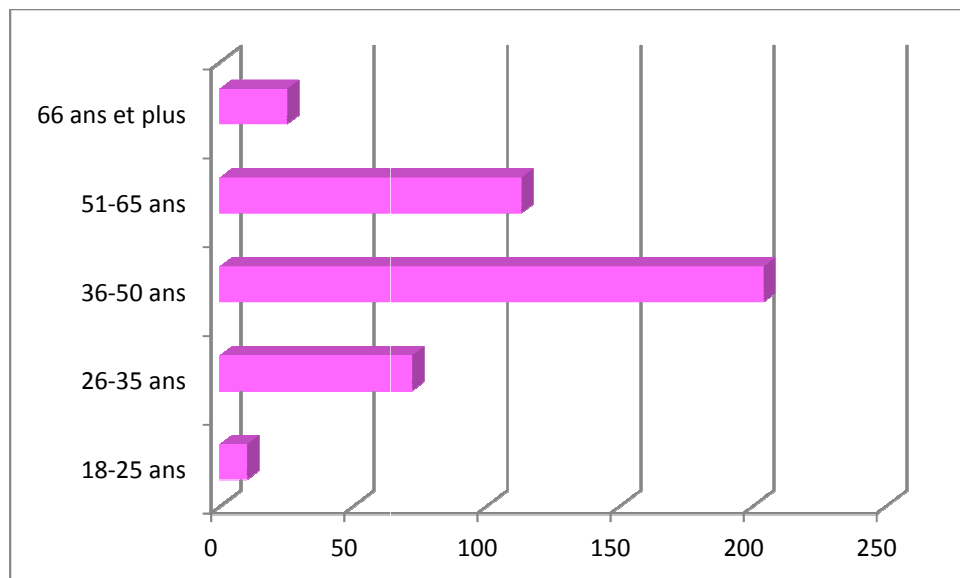
Les perspectives économiques restent étroitement liées à la capacité des opérateurs économiques et institutionnels à anticiper l'invasion du littoral par les sargasses par des moyens techniques et financiers adaptés.

Par ailleurs, ces perspectives dépendent aussi de la capacité des acteurs concernés de transformer cette contrainte en opportunité ; ce qui peut se traduire par l'utilisation de ces sargasses comme matière première dans un modèle de production industriel notamment dans le BTP l'agriculture... une telle orientation aurait à l'évidence un impact direct sur l'emploi.

Enfin, cette expérience dommageable devrait être également une opportunité pour les entrepreneurs de s'initier au management des risques. En effet, l'entreprise gagnerait à mettre en place des outils d'évaluation des risques lui permettant de les identifier, de les hiérarchiser, de cerner leur degré d'occurrence afin d'anticiper et mettre en place des mesures correctives.

Annexes

Répartition par âge



Répartition des répondants par sexe

A quelle tranche d'âge appartenez-vous?	Nb. cit.	Fréq.
18-25 ans	10	2,4%
26-35 ans	72	17,0%
36-50 ans	204	48,1%
51-65 ans	113	26,7%
66 ans et plus	25	5,9%
TOTAL OBS.	424	100%



QUESTIONNAIRE

L'objectif de ce questionnaire est d'avoir votre avis en tant qu'entrepreneur, sur les conséquences de la pollution des plages par les sargasses sur votre activité.

1. La pollution des plages par les sargasses a-t-elle eu des conséquences sur la gestion de votre entreprise ?
 - a. Oui () non () (si non, allez à la question 14)

2. Si oui, dites nous quelles sont pour vous les conséquences ?
 - a. Détérioration de vos machines outils ()
 - b. Détérioration des systèmes de climatisation ()
 - c. Détérioration des composants électroniques des ordinateurs ()
 - d. Usure précoce des autres outils de travail ()
 - e. Fermeture temporaire de l'établissement ()
 - f. Licenciement () si licenciement, combien d'actifs ? _____
 - g. L'image de votre établissement a été altérée ()
 - h. Autre précisez _____

3. Avez-vous une police d'assurance couvrant ce type de risque ?
 - a. Oui () non ()

4. Avez-vous fait des démarches pour obtenir un dédommagement ?
 - a. Oui () non ()

5. Si oui, avez-vous obtenu un dédommagement ?
 - a. Oui () non ()

6. En tant que **commerçant**, votre chiffre d'affaires au cours du 1^{er} semestre :
 - a. A progressé ()
 - b. Est constante ()
 - c. A baissé ()
 - d. Si Baisse, indiquez le % _____
 - e. Si baisse indiquez le montant _____

7. En tant que **gestionnaire de structures d'hébergement touristique**, le taux d'occupation de votre établissement au cours du 1^{er} semestre :
 - a. A progressé ()
 - b. Est stable ()
 - c. A baissé ()
 - d. Si Baisse, indiquez le % _____
 - e. Montant du Chiffre d'affaires perdu _____

8. En tant que **restaurateur**, votre chiffre d'affaires au cours du 1^{er} semestre :
 - a. A progressé ()
 - b. Est stable ()
 - c. A baissé ()
 - d. si Baisse, indiquez le % _____
 - e. Si baisse indiquez le montant _____

9. En tant que **loueur de véhicules de tourisme**, votre chiffre d'affaires au cours du 1^{er} semestre :
 - a. A progressé ()
 - b. Est stable ()
 - c. A baissé ()
 - d. si Baisse, indiquez le % _____
 - e. Si baisse indiquez le montant _____

10. En tant que **loueur de véhicules de bateaux de plaisance**, votre chiffre d'affaires au cours du 1^{er} semestre :
- A progressé ()
 - Est stable ()
 - A baissé ()
 - si Baisse, indiquez le %_____
 - Si baisse indiquez le montant_____
11. En tant que **gestionnaire de base nautique**, votre chiffre d'affaires au cours du 1^{er} semestre :
- A progressé ()
 - Est stable ()
 - A baissé ()
 - Si Baisse, indiquez le %_____
 - Si baisse indiquez le montant_____
12. En tant que **marin pêcheur**, votre chiffre d'affaires au cours du 1^{er} semestre :
- A progressé ()
 - Est stable ()
 - A baissé ()
 - Si Baisse, indiquez le %_____
 - Si baisse indiquez le montant_____
13. La sargasse vous a empêché de sortir en mer au cours du 1^{er} semestre
- Oui () non ()
 - Si oui combien de jour ?_____
14. Votre secteur d'activités
- Hôtels, résidences de tourisme () Code APE_____
 - Gîtes () Code APE_____
 - Sociétés de location de véhicules de tourisme () Code APE_____
 - Restaurants () Code APE_____
 - Sociétés de location de bateaux de plaisance () Code APE_____
 - Sociétés de plongée sous marine () Code APE_____
 - Commerces alimentaires () Code APE_____
 - Marins pêcheurs () Code APE_____
15. Indiquez la commune où vous exercer votre activité_____
16. Sexe : homme () Femme ()
17. Votre âge :
- 18-25 ans ()
 - 26-35 ans ()
 - 36-50 ans ()
 - 51-65 ans ()
 - 66 et + ()

Rédaction M. Mathias BINI

Chef du Département Economie/Aménagement du Territoire/RUP

CCI de Région des Iles de Guadeloupe

Avec la contribution du **GUICHET UNIQUE**

Et du **CRPM**

